

Souvenirs illégaux

Lorsque vous voyagez à l'extérieur du Canada, vous pouvez décider d'acheter des souvenirs. Malheureusement, beaucoup d'objets attirants vendus dans des pays étrangers sont produits à partir de plantes ou d'animaux menacés de disparition.

Porte-documents et portefeuilles en peau de crocodile, bottes en peau de python, bracelets et sculptures en ivoire, boucles d'oreilles en corail, bâtons de pluie, carapaces de tortue, orchidées et perroquets comptent parmi les articles le plus souvent rapportés illégalement au Canada. Ils proviennent tous d'espèces d'animaux et de plantes sauvages réglementées en vertu de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, espèces dont le nombre dépasse 40 000. En vertu de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et de la réglementation de leur commerce international et inter-provincial* du Canada, une infraction à la Convention pourrait entraîner la saisie de votre acquisition, à laquelle peut s'ajouter une amende pouvant atteindre 150 000 \$ ou une peine de prison

maximale de cinq ans, ou les deux.

Les mêmes règles s'appliquent si vous possédez déjà un article provenant d'une plante ou d'un animal réglementé et désirez le sortir du Canada. Comme les autres pays ont aussi des lois strictes en la matière, il est plus prudent de laisser ces articles chez vous.

Pour savoir ce que vous pouvez et ne pouvez pas rapporter légalement au Canada, communiquez avec Environnement Canada par téléphone, au (819) 997-1840, ou par télécopieur, au (819) 953-6283. Vous pouvez également consulter le site Web de ce ministère, « la Voie verte », à l'adresse <http://www.ec.gc.ca/cws-scf/voyageur>.

Votre santé

Si vous êtes souffrant ou que vous tombez malade à votre retour, consultez immédiatement un médecin. Dites-lui que vous avez habité à l'étranger et dans quel pays. De même, si vous avez été malade pendant votre séjour à l'étranger, consultez votre médecin en revenant et exposez-lui les problèmes que vous avez eus et le traitement que vous avez reçu.